

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

DIRECTION et RÉDACTION :

au Secrétariat du Gouvernement.

ADMINISTRATION :

à l'Imprimerie de Monaco, place de la Visitation.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, place de la Visitation.

SOMMAIRE.

ECHOS ET NOUVELLES :

Rentrée du Corps Judiciaire.

Mouvement du Port de Monaco.

FAITS DIVERS :

Les affiches de l'Emprunt Français.

ÉTUDES HISTORIQUES :

Le Théâtre dans la Principauté de Monaco depuis le dix-septième siècle. (Suite.)

VARIÉTÉS :

Les Quadrupèdes volants. (Suite.)

ÉCHOS & NOUVELLES

Lundi matin, à l'occasion de la rentrée du Corps Judiciaire de la Principauté, et comme chaque année, la Cour d'Appel, accompagnée de MM. les Magistrats du Tribunal de Première Instance et de la Justice de Paix ainsi que par MM. les Membres du Barreau, a assisté, en l'Église Cathédrale, à la Messe du Saint-Esprit, célébrée par M^{gr} Vié, Evêque de Monaco.

L'audience de rentrée a eu lieu à 11 heures, sous la présidence de M. Gabriel Verdier, Président de Chambre, qui, sur réquisitions de M. le Procureur Général Allain, a déclaré ouverte l'année judiciaire 1916-1917.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 1^{er} au 7 octobre :

Vapeur « Union », espagnol, capitaine Valent, venant de Valence, avec 282 tonnes de riz. — Parti pour Valence, sur lest.

Briçk-goélette « Togo », italien, capitaine Iacopini, venant de Valence, avec 80 tonnes de riz et 70 tonnes de caroubes. — Parti pour Viareggio, sur lest.

Tartane « Vengeur », française, capitaine Dental, venant de Saint-Tropez, avec 383 hectolitres de vin.

FAITS DIVERS

Les Affiches de l'Emprunt Français

Les collectionneurs d'affiches — ils sont nombreux — ont déjà fait une place d'honneur à la remarquable lithographie aux deux crayons qu'Abel Faivre a dessinée pour le nouvel emprunt français.

Ce portrait d'un jeune poilu de la grande guerre peut rivaliser avec les meilleures physionomies de grognards des Raffet et des Boulanger.

D'inspiration toute différente, l'affiche de l'illustrateur bien connu, M. Robaudi, est néanmoins tout aussi digne et sûre d'être recherchée par les collectionneurs que celle de Faivre. C'est une composition allégorique qui groupe autour de la France l'innombrable et souveraine infanterie de la petite épargne.

Cette affiche a été plus spécialement réservée aux départements.

ÉTUDES HISTORIQUES

LE THÉÂTRE DANS LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

depuis le XVII^e siècle.

Suite (1)

Le *Mercur* du temps, en rendant compte de cette mémorable représentation, notait que le Soleil figuré dans le fond du théâtre était ingénieusement conçu : « Le disque en est très lumineux, disait-il, et les rayons bien imités par le moyen d'une eau safranée dans des tuyaux de verre faits de cristaux brillants. »

Ce ballet fut monté à l'Opéra en 1725 ; comme à la Cour, il y obtint un brillant succès et fut longtemps maintenu au répertoire ; des reprises en furent faites jusqu'en 1780.

Le matériel qui en reste à Paris est important : trois partitions d'orchestre, dont une magnifiquement reliée aux armes de Condé, et une quarantaine de parties séparées.

Immédiatement après l'admission de cette œuvre à l'Opéra de Paris, le prince Antoine se préoccupa d'en organiser des représentations chez lui.

Le 3 août 1725, il écrit à sa fille, Madame la Princesse d'Isenghien : « Nous jugerons bientôt du nouvel opéra de la façon de Destouches, intitulé : le *Ballet des Eléments*, car j'en ay demandé un exemplaire (2). »

Son impatience de recevoir la partition se manifeste par diverses lettres. C'est ainsi que le 31 août, il écrit encore à Madame la Princesse d'Isenghien : « A propos de Destouches, nous attendons son ballet des *Eléments*, dont ta sœur, la duchesse de Valentinois (3), avec qui tu en as vu la dernière représentation, nous a écrit merveilles. S'il faut en croire l'analyse qu'on m'a fait du ballet des *Fêtes de l'Été* qu'on joue actuellement, il est d'une étoffe bien inférieure. »

Enfin, le Prince put faire mettre ce ballet en scène. Il écrivait alors, 11 décembre 1725, à Madame la Princesse d'Isenghien : « Je fais tater actuellement le ballet des *Eléments* qui pétille de mille et mille grâces et de tours nouveaux qui vont au cœur. »

Ce ballet réussit pleinement à Monaco, de même qu'il avait réussi d'abord aux Tuileries et ensuite à l'Opéra de Paris.

Dans une lettre que le Prince écrivait à sa fille

(1) Voir les numéros du *Journal de Monaco* des 7, 21, 28 décembre 1915, 4, 11, 25 janvier, 1, 8 février, 21, 28 mars, 11 avril 1916 et suivants.

(2) Laharpe consacre des notices élogieuses assez étendues aux livrets des poètes La Motte et Roy sur lesquels Destouches composa les partitions dont nous venons de parler, notamment à *Issé* et à *Omphale* du premier et au ballet des *Eléments* et à *Calirhoé* du second. (*Cours de Littérature*, 3^e partie, XVIII^e siècle, chap. VI, de l'Opéra.)

(3) C'était la fille aînée du prince Antoine.

le 1^{er} janvier 1726, après avoir parlé d'une autre œuvre qu'il jugeait médiocre, il ajoutait : « En revanche, j'ai été enchanté du gracieux ballet de Destouches, intitulé les *Eléments*, que nous avons exécuté deux fois d'un bout à l'autre. »

Le Prince fit connaître à Destouches sa satisfaction dans les termes suivants :

« Palais de Monaco, 21 décembre 1725.

« A Monsieur Destouches, Surintendant de la Musique du Roy,

« Je vous boudais, mon cher Destouches, de votre oubli, mais je le fais bien plus encore depuis que ma petite Musique, passablement bonne, a exécuté votre aimable ballet des *Eléments*. Le temps où vous preniez plaisir à me donner celui d'entendre le premier les productions de votre Muse, cet heureux temps n'est plus. Je n'ai pas dû perdre du moins le droit de vous en dire mon faible sentiment. C'est une profession où vous m'avez mis de trop ancienne date et sur laquelle je me flatte que vous n'admettez jamais de prescription.

« Je vous diray donc, rancune à part, que charmé, extasié de ce ballet galant, je me suis applaudi plusieurs fois, en l'entendant chanter, de mon goût pour votre musique. S'il pouvait augmenter, ce serait certainement par la vanité que me donne celui de la Reyne, dont les suffrages éclairés en votre faveur, mettent si dignement le sceau à l'approbation du public. Celle du Roy viendra sûrement s'y joindre quand la passion des Forêts qui le domine aujourd'hui se ralentira.

« Informez-moi en détail, je vous prie, de tout ce qui vous regarde personnellement. Et en même temps de tout ce qui a rapport au corps de l'Harmonie, soit de chez le Roy, soit de l'Opéra. »

Le Prince demande des nouvelles de la virtuosa M^{lle} Entier, de Thèvenard, de Muraire, « haute-contre parfaite et flexible ». Il termine ainsi :

« Je vous prie finalement de faire bien des amitiés pour moy à tout ce qui ne m'a pas oublié dans le Parnasse Musical, et principalement à Thèvenard, ravi de savoir qu'il enchante de plus en plus la Cour et la ville et de luy marquer la part que je prends à sa satisfaction avec la même vivacité qu'il me connaît depuis longtemps sur ce qui le regarde. Si je m'en croyais, je vous prierais de faire mention de moy jusques dans les coulisses de ce lieu charmant où j'ay passé les plus doux moments de ma tendre jeunesse et de mon âge viril, et où, Dieu me pardonne, j'irais couler le reste de ma vie, si mes incommodités habituelles me permettaient de démarrer de chez moy.

« Recevez, mon cher Destouches, avec mes compliments, l'assurance de ma toujours vive amitié.

« ANTOINE. »

(A suivre)

PHILIPPE CASIMIR.

VARIÉTÉS

Les Quadrupèdes Volants.

(Suite)

On pourrait songer à les rapprocher de la vaste pèlerine, soutenue également par des rayons solides, que de grands lézards australiens, les chlamydo-saures, portent rabattue sur leurs épaules quand ils sont tranquilles, et qu'ils relèvent, étalent et ramènent en avant, lorsqu'ils se dressent, menaçants, sur leurs pattes de derrière pour faire face à quelque ennemi. Mais cette pèlerine est suspendue tout autour du cou et les rayons qui la soutiennent dépendent, non des côtes, mais de l'appareil hyoïdien. Son origine est aussi obscure que celle des grandes crêtes membraneuses dorsales qui donnent un aspect si étrange au basilic du Mexique et du Guatemala.

Toutefois, comme les basilics se tiennent sur les arbres, au voisinage des eaux, et plongent à la moindre alerte, on peut penser que leurs crêtes ne sont qu'une deuxième édition, récemment renouvelée, de la nageoire médiane qui s'étend tout le long du dos des poissons primitifs, telles que les lamproies, et a donné naissance, en se divisant, aux nageoires impaires des poissons plus récents.

Si la pèlerine des chlamydo-saures, l'aile des dragons, sont des dispositions isolées, qui apparaissent brusquement et sur l'origine desquelles les reptiles voisins ne donnent aucun renseignement, d'autres reptiles, appartenant à une autre famille, celle du Geckos, apportent une confirmation à celle que nous ont fournie les rhacophores. Les Geckos bien connus dans le midi de la France, parce qu'ils poussent une sorte de cri quand on les saisit, ont des pattes adhésives qui leur permettent de marcher, le dos en bas, sur les plafonds, comme les mouches; ceux qui vivent sur les arbres s'appliquent naturellement sur eux, au repos, lorsqu'ils redoutent quelque danger et veulent se dissimuler; ils font ainsi refluer latéralement la peau de leurs flancs.

Dans certaines espèces, ces replis temporaires sont devenus permanents comme chez les rhacophores. Les *Ptychozoon paradoxum*, de la péninsule et des îles Malaises, sont, à cet égard, tout à fait à leur tête: leurs quatre membres, leurs flancs, leur queue, sont bordés par une large frange membraneuse qui s'étend même entre les doigts, de sorte que ce lézard essentiellement arboricole, a des pattes palmées comme s'il était aquatique.

Si la pression des doigts contre un corps dur peut faire apparaître une palmure entre eux chez un animal essentiellement terrestre, il est tout naturel que les rhacophores aient aussi conservé la leur.

Les *Ptychozoon* sont cependant moins étranges que les *Uroplatus* de Madagascar, récemment étudiés vivants. Non seulement ils corroborent tout ce que nous venons de dire, mais ils sont un des plus beaux exemples de mimétisme qui se puissent concevoir. Lorsqu'ils s'aplatissent contre une branche d'arbre, il est impossible de les distinguer car ils semblent avoir été dotés de toutes sortes de moyens de se dissimuler.

Ces singuliers reptiles avaient déjà été remarqués par Flacourt qui, dans son *Histoire de la grande île de Madagascar* publiée en 1658, conte que les Malgaches lui donnent le nom de *Famocontrata* qui signifie: « celui qui saute à la poitrine ».

Lacépède le décrit en 1788 dans son *Histoire naturelle* des quadrupèdes sous le nom de *Tête plate*, et son nom actuel d'*Uroplatus* signifie en grec *large queue*; il mérite les deux. La tête bombée au-dessus des yeux, s'allonge ensuite en un museau plat; quant à la queue, elle est absolument surprenante; longue et large, elle a la forme d'une spatule, légèrement convexe en dessus, concave en dessous. A l'arrêt, l'animal la laisse étendue derrière lui; quand il se dresse sur ses quatre pattes grêles, il la tient horizontalement soulevée; s'il veut passer d'une branche à une autre, il la replie en s'arc-boutant sur son extrémité et s'il ne se sent pas solidement établi, il embrasse la branche sur laquelle il se tient

en appliquant contre elle la face inférieure concave de ce curieux appendice, rappelant un peu la queue d'un castor. Se croit-il menacé de quelque danger, il joue le grand jeu. Il s'aplatit contre la branche sur laquelle il a été surpris, de manière à paraître faire corps avec elle; il ramène ses pattes antérieures contre sa tête, accolée à la branche; serre contre sa queue allongée horizontalement et aplatie contre son support, ses pattes postérieures étendues de toute leur longueur, et comme il peut changer de couleur suivant les circonstances, il harmonise complètement sa teinte avec ce qu'il entoure. On peut le prendre pour quelque défaut de l'écorce ou quelque touffe de lichen. Si la peau a quelque chance de refluer autour du corps, c'est bien dans cet aplatissement convulsif; aussi la tête, les membres et les flancs sont-ils bordés sur toute leur longueur d'une membrane frangée, tandis qu'entre les doigts s'étend un commencement de palmure.

(A suivre.)

Etude de M^e Gabriel VIALON, huissier à Monaco,
7, place d'Armes

VENTE APRÈS DÉCÈS

Le samedi vingt et un octobre 1916, à deux heures du soir, à la Villa des Panoramas sise à Monte-Carlo, avenue des Giroflées, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers consistant en: trois lits en cuivre, matelas, sommiers, armoires à linge, tables de nuit, bibliothèque, canapé, fauteuils, chaises, tables, glaces, rideaux, pendules, couverts, lavabos, tapis, carpettes, lingerie, vaisselle, ustensiles de cuisine, etc.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, M^e VIALON,
E. MIGLIORETTI.

PARFUMERIE
DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)
MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.

Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets
Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE
de Crédit Industriel & Commercial & de Dépôts

Société Anonyme. Fondée en 1865

Capital: 55.000.000 — Réserves: 21.000.000

Siège Social: MARSEILLE, Rue Paradis, 75

AGENCE DE MONACO:
Rue Grimaldi, 43 (Condamine)

Escompte du Papier de Commerce
Paiements et envois de Fonds :: Chèques
Lettres de Crédit :: Ordres de Bourse
Régularisation de Titres :: Dépôts de Titres
Dépôts de Fonds à vue productifs d'intérêts
Paiement de tous coupons Français et Etrangers
Location de coffres-forts :: Dépôts de colis précieux
Change de monnaies étrangères

La Société Marseillaise possède dans le Midi un réseau d'Agences très complet en même temps qu'une succursale à Paris et des correspondants directs dans toutes les villes de France et de l'Etranger.

ÉLECTRICITÉ

Application Générale

DOUARD & Co

Ancien Contremaitre des Maisons Bouillet et Barbey.

11, avenue Saint-Charles, MONTE CARLO

BULLETIN

DES

OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

Titres frappés d'opposition.

Exploit de M^e Vialon, huissier, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 6 novembre 1915. Vingt et une Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 2.196, 11.505, 12.633, 15.217, 15.691, 15.692, 15.886, 24.759, 24.305, 9.747, 29.950, 38.922, 42.418, 51.558, 54.720, 29.467, 30.550, 34.008, 35.929, 36.036, 36.440.

Exploit de M^e Vialon, huissier, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 9 novembre 1915. Deux Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 41.259 et 41.260.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 16 novembre 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 44.620 et 53.447.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 25 novembre 1915. Deux Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 26.387 et 26.388.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 11 décembre 1915. Dix-huit Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 11.755 à 11.764 inclus et 102.732 à 102.739 inclus.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 5 février 1916. Quinze Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 897, 5.306, 7.231, 20.697, 20.698, 20.699, 20.700, 31.118, 38.151, 43.607, 50.640 à 50.644 inclus.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 22 avril 1916. Une Action entière de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 39.806.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, substituant M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 10 mai 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 17.700 et 47.887.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 13 mai 1916. Dix Cinquièmes d'Actions de 100 francs chacun, de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 19.907, 23.259, 30.415, 30.422, 30.423, 35.975, 40.987, 45.870, 48.058, 82.833.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 23 mai 1916. Une Action entière de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n^o 43.178.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 3 juin 1916. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n^o 19.985.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 5 juin 1916. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 11.287 et 17.628.

Exploit de M^e Vialon, huissier, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 1^{er} juillet 1916. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n^o 53.397.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, du 1^{er} juillet 1916. Cinq Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 41.775, 46.393 à 46.396 inclus.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 4 juillet 1916. Deux cinquièmes d'action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 31.879 et 84.716.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, du 7 juillet 1916. Trois Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 32.117, 36.617 et 36.090.

Exploit de M^e Vialon, huissier, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 28 juillet 1915. Huit Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 102.698 à 102.705.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 12 août 1916. Quatre Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 5.326, 6.202, 49.137 et 38.858.

Exploit de M^e Vialon, huissier, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 26 août 1916. Cinq Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 29.125, 36.744, 52.090, 11.267, 50.720.

Mainlevées d'opposition.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 18 juillet 1916. Dix Obligations 4% de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 29.773 à 29.776 inclus, 43.952, 43.953, 48.065 à 48.068 inclus.

Titres frappés de déchéance.

Néant.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA.

Imprimerie de Monaco. — 1916.